

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 18

Artikel: Nouvelles diverses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prononcée à 2 heures après-midi ; peu après on conduisait les condamnés au supplice. On eut dit un jour de fête ; la population entière était sur pied ; des femmes occupaient les fenêtres de toutes les maisons. Schneebeli et Willi se livrèrent coura-geusement au bourreau, et, après ces premières exécutions, la foule se porta vers la place où Hæ-berlin devait subir un autre genre de mort. Il y marcha d'un pas ferme, recommanda sa famille aux ecclésiastiques qui l'accompagnait et s'agnouilla. Il priait, les mains jointes, quand la mort le frappa. Les valets du bourreau enlevèrent son corps et l'in-humèrent avec les deux autres dans le cimetière des suppliciés.

Les frais de cette expédition militaire, s'élevant à 232,900 florins, furent mis à la charge des 42 communes rebelles. On désarma 15 communes et l'on amena dans Zurich des chariots remplis de bâtons armés de longues pointes de fer, appelé gourdins de Wædenswil, et qui prouvaient l'extension que la rébellion avait prise. Les communes des bords du lac virent avec indignation leurs armes transportées dans les cantons de Schwytz, d'Unterwald et de Glaris.

Tel sont, en résumé, les principaux faits de ce mouvement révolutionnaire qui ressemble en beau-coup de points à celui des *bourla-papai* dans le can-ton de Vaud, deux ans auparavant.

L'éclairage de Lausanne en 1804.

Un étranger faisant un petit séjour dans notre ville, écrivait à la *Gazette de Lausanne*, sous date du 13 juillet 1804 :

« Je suis étranger, et après avoir parcouru en admirateur votre charmant pays, je passai quelques jours dans sa capitale. Mardi dernier, vers les 10 heures du soir, revenant d'une campagne voisine par une nuit des plus noires, je fus accueilli d'une averse terrible, qui me détrempa bientôt comme une éponge. Entré en ville, j'y trouvai, à mon grand étonnement, une obscurité telle que je fus obligé de marcher à tâtons comme un aveugle. A peine ai-je fait quelques pas que je vais donner du creux de l'estomac dans une flèche de char qui m'arrête la respiration. J'avancais avec peine pour gagner mon auberge, à la suite de ce coup douloureux, lorsque, m'achoppant sur des pièces de bois, je tombe tout de mon long sur le pavé, d'où je me relevai avec des meurtrissures.

A cent pas de là, comme je me serrais tant que je pouvais le long des maisons pour éviter les gouttières, je vais heurter du visage contre un contre-vent qui me fit voir mille étoiles. J'en fus heureu-vement quitte pour une balafre au-dessus de l'œil. Rentrant dans mon auberge, mouillé, meurtri, avec un œil poché, déplorant ma mésaventure et pestant contre l'obscurité qui en était la cause : Comment se fait-il, dis-je à mon hôte, que dans la capitale d'un aussi beau pays un étranger soit exposé à se rompre le cou de nuit, au milieu de vos rues, faute

de reverberes, tandis qu'il n'est presque plus de bicoque en Europe qui n'en ait aujourd'hui ?

— Vous êtes dans l'erreur, Monsieur, me ré-pondit-il ; notre ville est aussi bien éclairée que les autres, mais vous êtes arrivé dans un mauvais mo-ment. Ce n'est pas à la nuit qu'on regarde chez nous, mais bien à la lune et à l'économie. Pendant les douze ou quinze jours que la lune éclaire ou qu'elle est censée éclairer avant minuit, ce qui re-vient au même, on n'allume pas les reverberes, parce que ce serait là une dépense inutile. Et comme elle s'est renouvelée avant-hier, quoi qu'elle n'ait paru qu'une heure sur l'horizon, c'est ce qui est la cause que vous n'avez pas trouvé les rues illuminées.

— Ce qui ne devrait pas avoir lieu, lui dis-je, lorsque le temps est obscur comme ce soir.

— N'importe, Monsieur, ajouta l'aubergiste en me tournant le dos, ce n'est pas la faute de la po-lice si la lune n'éclaire pas quand elle doit éclai-rer. »

Et dire que nous nous plaignons de notre gaz, dire que tous nos journaux récriminaient dernière-ment contre la Société éclairante de Lausanne, parce que ses becs ne brillaient pas d'un éblouissant éclat !... Que nous sommes ingrats envers ces gens qui se dévouent à la cause de la lumière et qui n'ont en vue que les bonnes actions !... Ne récrimions donc pas sans motif ; ce sera toujours assez tôt quand le besoin s'en fera sentir. Quand quelque membre de la Municipalité ou du Conseil communal se sera enfoncé une flèche de char dans l'estomac, à l'exemple de l'étranger dont nous venons de lire les plaintes, alors on pourra voir s'il y a lieu d'avis-er.

Il ne faut jamais prendre de mesure de police sans qu'elle puisse se justifier d'une manière éclatante, par un fait patent. C'est ainsi qu'on a réglé, à Lausanne, la manière de transporter les longues barres de fer, lorsqu'un enfant a eu un œil crevé.

C'est ainsi que les chars transportant la pierre de Meillerie et circulant dans nos rues en perdant par-ci par-là quelque bloc, attireront l'attention après la fracture d'une jambe ou tel autre accident.

Tant qu'il n'y a eu qu'un agent de police estropié par des perturbateurs de l'ordre public, il n'y a pas lieu d'en augmenter le nombre ; il vaut beaucoup mieux attendre un événement qui atteste plus élo-quemment leur insuffisance.

Etc., etc., etc.

Voilà comment on marche peu à peu de progrès en progrès ; comment on ne fait rien qu'à bon es-cient : Qui va lentement va longtemps et ne froisse personne.

Les membres du Club Alpin sont vraiment infati-gables ; quelques-uns d'entre eux, n'ayant pas la patience d'attendre le retour de l'été, sont allés dernièrement visiter les vallées de Salvan, du Trient et d'autres localités alpestres.

Les difficultés qu'ils ont eues à surmonter au milieu des neiges, qui sont encore au niveau des toits des

chalets, n'ont pas dû rendre la course bien agréable. Les communications entre les divers villages de ces hautes vallées sont presque interrompues ou ne se font que fort péniblement. Les montagnards qui voyagent, à l'approche de la nuit, se munissent de flambeaux formés de minces et longues bûches de mélèze sec, qui brûlent avec facilité et répandent une belle clarté. Vus de loin, ces groupes de flambeaux festonnant sur ce blanc désert offrent un coup-d'œil tout à fait fantastique.

Cette immense accumulation de neige a tenu, tout l'hiver, les habitants des Alpes sous la crainte des désastres qui peuvent survenir par les avalanches. Ils ont eu, en outre, une peine inouïe à procurer de la nourriture à leur bétail, étant dans l'impossibilité d'aller chercher le foin entassé dans les masots situés sur les hauteurs ; et c'est en grande partie à cette dernière circonstance qu'est dû le prix excessif auquel le foin se paie aujourd'hui. — Il est peu de montagnards qui se souviennent d'avoir vu un hiver pareil.

Tous les journaux ont du reste raconté, dans le courant de février dernier, que le gardien d'une petite auberge située sur le mont Chasseral avait été englouti, avec sa maisonnette, sous une couche de 30 pieds de neige, où, prenant la vie par le bon côté, il chantait auprès de ses chèvres. Et, chose curieuse à noter, c'est que ce prisonnier sembla même éprouver une surprise assez désagréable lorsqu'il entendit au haut de la cheminée la voix de ceux qui étaient envoyés à sa recherche et qui venaient troubler sa solitude.

Ce fait n'est pas sans précédent ; il rappelle l'histoire de ce Valaisan dont le chalet fut entièrement recouvert par les éboulements des Diablerets, en 1714, sans être écrasé, grâce à un bloc énorme qui vint s'appuyer, en formant un angle, contre le rocher au pied duquel il se trouvait.

Ce pauvre diable vécut de quelques petits fromages qui lui restaient et d'un peu d'eau filtrant à travers les décombres de la montagne. Ne se laissant point abattre, soutenu par l'espérance de sa délivrance, il travailla avec une persévérance inouïe à se frayer un passage et pu revoir la lumière après trois longs mois passés dans les entrailles de la terre.

Quand il reparut, pâle et défaît de maigreur, dans son village où sa femme avait été déclaré veuve et ses enfants orphelins, il eut mille peines à se faire reconnaître et à éviter les exorcismes du curé d'Aven effrayé à la vue de ce revenant.

Il y a parfois de singulières rencontres. A Donatyre, près Avenches, M. Louis Senaud est syndic, et M. Jules Sonnailon, secrétaire municipal. Or en patois *senau* veut dire *sonnaille*, sorte de clochette des vaches, et *sonnailon*, celui qui *sonnaille*, qui s'amuse à *sonner*.

C'est ce qui explique le mot suivant, qu'on nous communique, et qui fait sans doute allusion au proverbe : *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.*

La municipalité de Donatyre pâut pas manquâ d'ouïre lè due clliottzé, l'a on senau po syndico et on senaillon po secrétéro.

Un jeune garçon de Mollens, gardant un troupeau qui paissait dans la prairie, était assis au bord de la route.

Vient à passer un beau monsieur qui le salut amicalement, s'assied un instant sur le tertre, et après avoir parlé de la pluie et du beau temps, offre au jeune homme un petit livre.

Tenez, mon ami, lui dit-il, voilà de quoi vous distraire et vous intéresser. Lisez attentivement ces pages qui vous montreront le chemin du ciel.

Cela dit, il salut le berger et s'éloigne. Mais après avoir fait une vingtaine de pas, il se retourne et crie :

— Où dois-je prendre le chemin qui conduit à Montricher ?

Après lui avoir donné les indications nécessaires, le jeune homme dit à demi-voix, dans le patois de la contrée :

Ein vaïquïé onco on gaillâ que vâo mé montrâ lo tsemin d'âo cié et que ne sâ pas pî allâ à Mourtsi solet !

Ion dè noutrè z'inspetteu dâi z'écoulé l'étâi z'allâ po fêre son inspecchon dein on velâdzo dè per la Coûta, so diant. L'étâi lo premi iâdzo que lâi allâvè, et lâi faille déemandâ iô sè teniâ l'écoula.

— Drâi devant vo, qu'on lâi repond, iô lâi a cliau dué porté.

— Noutron inspetteu l'arrevé devant la maison et sè trâuvé devant lè dué porté. Mâ de sein lo pas que ie sâ iô faut' eintrâ ; l'en a iena qu'è vernia ein rodzo et qu'a prau bouna façon, et l'autra qu'è tot découte n'è pas vernia et n'a pas se bouna façon. Faut eintrâ per la porta rodze, que sè dit : n'è pa probabllo que sâi l'autra.

Et l'eintré per la porta rodze... dein on étrabllio : mè mouso que l'étâi l'Ecurie banale.

Et l'è dinse que l'a su que fallâi eintrâ pè la croûie portâ por allâ à l'écoula.

On bin boun hommo, que l'è dè la societâ po fêre à passâ lo goût d'au vin, l'arrevé l'ôtrhî à Maudon et sè met à comptâ lè cabaret.

E-t-e portant possibllo d'avâi atant dè cabarets que cein, ço dit à on bon bordzâi ; l'en foudrâi cllioure bounadrâi.

Vaidé-vo, monsu, l'ai repond l'autro, n'en dâi gros martzi, dâi granté fâiré, et faut pouâi abrévâ tot stu monda. Et poui, vaidé-vo onco, tzi no, on n'âmè pas l'iguie, on ne s'ein sè que po rincâ lè verros.

Il y a des collectionneurs de tout genre. Un Parisien s'est mis à conserver les cartes de visite

de ses parents, de ses amis, de toutes ses connaissances. Il en possède déjà 10,000, au nombre desquelles on remarque une foule de bizarries du genre des deux suivantes :

M. BILOUDET

*Jardinier, éducateur de melons,
à VERSAILLES (Jardin du roi).*

MAX LEJEUNE

Chirurgien-accoucheur de l'Armée d'Afrique.

Dans les églises de village, les hommes sont placés d'un côté et les femmes de l'autre.

Le curé en chaire, troublé par le bavardage de quelques-uns de ses auditeurs, s'en plaignait doucement.

Une femme se lève aussitôt, et, voulant disculper ses amies, elle dit :

— Remarquez, monsieur le curé, que ce n'est pas de notre côté.

— Tant mieux, répond le prêtre, tant mieux, cela finira plus tôt.

A DOUARNENEZ

X

Ebloui, il fermait les yeux pour conserver sa fermeté, pour pouvoir parvenir jusqu'à l'extrême de la dernière salle, où était suspendue la magique baguette de noisetier, et c'est en tremblant et après avoir compté le cinquième coup qu'il franchissait le seuil de la quatrième salle.

Celle-là surpassait en splendeur tout ce qu'on pouvait rêver : ses piliers étaient d'or, ses murailles de piergeries aux couleurs les plus brillantes et les plus harmonieuses, ses lampes de diamant, ses tapis de la soie la plus fine qui eût jamais été filée ; on y respirait les parfums les plus doux et les plus enivrants ; mais ce qui dépassait encore ces merveilles, c'étaient douze filles plus belles que l'aurore, à demi nues, et dont le sourire eût fait palpiter même les statues de marbre des saints qu'on voit dans les cathédrales de Quimper, de Saint-Paul-de-Léon, dans les églises de Kreiker, de Plougastel et de Plouaré.

Stevan étouffait un cri d'admiration et demeurait immobile, sans voix, sans force, oublioux de la baguette de noisetier qu'il aurait pourtant pu voir, attachée à un mince fil d'or, dans la dernière salle.

Mais il n'avait plus d'yeux que pour les célestes créatures qu'il venait de rencontrer sur son chemin et qui s'avancient vers lui avec des guirlandes de fleurs et des coupes remplies d'un breuvage divin. Il n'avait plus d'oreilles que pour le bruissement de leurs pas et les suaves murmures de leurs lèvres. Le sixième coup tintait et il l'entendait à peine ; il n'entendait pas le septième ; pourtant il semblait que le battant de la cloche frappât en ce moment avec une force décuplée sur l'airain. Le huitième coup n'arrivait point jusqu'à lui ; le neuvième, le dixième, le onzième, le trouvaient également sourd et sous le charme des enchanteresses qui l'entouraient et l'enlaçaient. Enfin tintait le douzième coup, comme un glas funèbre !...

Revenu à lui, il essayait de fuir, ne pouvant plus parvenir jusqu'à la baguette de noisetier, mais le passage par lequel il était venu disparaissait sous une avalanche de sable que la mer nivelaient ; les lampes s'éteignaient, une odeur sépulcrale remplaçait leurs parfums, et les douze houris se changeaient en douze monstres de granit grimaçant horriblement. Eperdu, suffoqué, les pieds cloués au sol, il s'épuisait en efforts désespérés, puis tombait par terre, étouffait et râlait !

— Hé bien ?... fit tout à coup une petite voix joyeuse près de Stevan.

— C'est toi, teuz ?... dit celui-ci en rouvrant les yeux.

— Oui.

— Où suis-je ?...

— Sur la grève, devant les sables de Ris.

— Qui m'y a amené ?

— Toi-même. Tu t'étais si bien lesté, hier au soir, à l'au-berge du *Grand-Saint-Nicolas*, que tu marchais à l'aveuglette quand tu en es sorti, la tête emportant le reste du corps.

— Hier au soir ?... quelle heure est-il donc ?

— Cinq heures du matin du lundi de Pentecôte.

— Ainsi j'ai dormi ?...

— Et d'un sommeil très agité. Je t'ai suivi pendant ton trajet de l'auberge ici, où tu es tombé vaincu par l'alcool ; je t'ai veillé, et j'ai compris à tes cris étouffés que tu avais le cauchemar.

— Et la baguette de noisetier ?... exclama Stevens avec un accent déchirant.

— La baguette de noisetier, répondit le teuz, qui avait encore sa forme préférée de rouge-gorge, il y a longtemps, mon pauvre ami, qu'elle est loin.

— Comment ?...

— C'est un des chevaliers de la Table-Ronde qui l'a enlevée, il y a mille ans, à la barbe de l'enchanteur Merlin ; si tu ne t'étais pas assoupi au beau moment, tu aurais constaté qu'aucun passage ne s'ouvrait dans le sable, ni ailleurs, au premier coup de minuit. et que rien ne venait troubler au fond de la baie le tombeau de la ville d'Is. Il en est, pour toi, de ce fameux talisman comme de la Groac'h de l'île du Lok que tu es allé chercher aux Glénans, lorsque depuis quatre siècles elle habite l'île de Ceylan, en Asie.

Stevan regardait le teuz avec effarement.

— Alors, que vais-je devenir ?... s'écria-t-il d'un ton poignant.

— Ecoute, reprit le teuz de sa voix la plus douce et en même temps la plus ferme, et prépare-toi à exécuter ponctuellement ce que je vais te dire, si tu veux reconquérir une existence heureuse.

— Parle.

— Margaridd, la fille du poissonnier Matelinn, une brave fille, la meilleure de Douarnenez, t'a engagé hier à aller voir son père, qui manque de pêcheurs de sardines ?

— Oui.

— Va le voir ce matin, à son réveil, et tiens-lui ce discours : « Matelinn, j'ai appris que vous avez une grosse commande de sardines pour Nantes, une commande qui est une fortune, et que vous êtes dans l'impossibilité de la livrer, tous les pêcheurs de la baie se trouvant engagés avec les poissonniers vos concurrents et le poisson étant rare cette année. Il est donc clair que vous ne pourrez remplir vos engagements. Eh bien ! si vous le voulez, je me charge de vous fournir, avant la fin de juin, deux fois autant de sardines qu'il vous en faut, et des plus belles. Je ne vous demande, en échange, que le quart du produit de ma pêche. » Matelinn se montrera incrédule, tu insisteras et lui demanderas sa plus grande barque ; il te la donnera, et... le reste me regarde.

Stevan aurait désiré avoir de plus amples détails, mais le teuz lui montra le jour, lui dit que le temps pressait, et ajouta :

— Quand Matelinn t'aura donné sa plus grande barque, tu te rendras à l'île Tristan, où je t'attendrai avec tous les teuz du district. Va et dépêche-toi.

Stevan obéit.

Le père Matelinn le reçut comme une vieille et bonne connaissance, sourit d'abord, quand il lui offrit de se charger, lui tout seul, d'une fourniture de sardines de plus de cinquante mille livres, et finit par accepter son marché et par lui confier une barque en lui disant : « A la grâce de Dieu, et puisses-tu réussir, pour toi et pour moi ! » (A suivre.)